CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E117855** **VALABLE JUSQU'AU** **04/05/2025**

ÉDITÉ LE 26/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2001

Raison sociale : MARTINOT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/05/2018

Capital : 10 000

ZA LE BRANDISSOU
24530 CHAMPAGNAC DE BELAIR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM PERIGUEUX 434193231RM24

Siret : 434 193 231 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6108809

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010332420804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010332420804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 05 53 54 22 54 **Fax :**

Portable : 06 77 09 62 79

Responsabilité légale :
LA CREPINOISE (828 084 327) / BOUYSSOU XAVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : sarl.martinot@outlook.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 009 388 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	5	05/05/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.